

## Conditions d'inscription : FORMATION DE TAXI (INITIALE)

---

### Pour devenir Taxi, les conditions d'inscriptions sont :

- Avoir un permis de conduire de catégorie B non probatoire
- Avoir un casier judiciaire vierge
- Savoir lire, écrire, parler et comprendre le français
- Être en bonne santé et avoir une bonne vue (visite médicale chez un médecin agréé par la préfecture est obligatoire)
- Avoir des notions d'anglais
- Matériel informatique indispensable pour suivre à distance (ordinateur ou tablette ou smartphone)

### Pour l'inscription, les documents à fournir sont :

- Original du permis de conduire
- Original de la pièce d'identité
- 1 photo de face >> La photographie fournie pour établir la carte professionnelle doit être récente (prise il y a moins de 6 mois) et ressemblante. La photographie doit être réalisée par un professionnel ou dans une cabine photo, utilisant un système agréé par le ministère de l'intérieur. Elle doit être établie comme suit : Vue de face, tête nue (format 35 X 45 mm, expression du visage neutre. Le fond doit être uni, de couleur claire, gris ou bleu (pas de fond blanc).
- 1 Carnet de 10 timbres au tarif en vigueur
- CV
- Avis d'Imposition ou de non-imposition de l'année en cours
- Visite Médicale délivrée par un médecin agréé dont les cases « taxi » et « groupe lourd » sont cochées (cerfa 14880\*2 et liste des médecins agréés disponibles à l'accueil)
- Diplôme de Secourisme de moins de 2 ans (PSC1 ou SST) si vous en avez un, sinon nous vous le ferons passer

***Les demandes d'inscription à notre Académie doivent être remises complètes  
au plus tard 1 semaine avant le début de la session de formation choisie par le candidat.***